

L'écologie qui agit

FORMATION CHASSE A L'ARC

Vous souhaitez participer à une session de formation à la chasse à l'arc.

Pour que votre demande d'inscription soit prise en compte, merci d'envoyer votre dossier complet à :

Fédération Régionale des Chasseurs de Bretagne
Rue de la Prunelle
BP 214
22192 PLERIN CEDEX

Ce dossier doit contenir :

- le **CERFA complété** de "demande d'inscription pour une formation à la pratique de la chasse à l'arc";
- une **photocopie de votre pièce d'identité** (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, livret de famille à jour)
- un **chèque de 50€** libellé à l'ordre de la **FRC Bretagne** (le chèque n'est encaissé qu'après la formation à laquelle vous aurez participé) ;
- une **enveloppe libellée** à votre adresse et **affranchie** au tarif en vigueur.

Si vous souhaitez effectuer du covoiturage pour vous rendre sur le lieu de formation, merci de nous indiquer votre numéro de téléphone.

Un mois avant la formation, vous recevrez par la poste une **convocation**. Sans convocation, vous ne pouvez venir à une formation.

Merci de nous

retourner le talon détachable par courrier à la Fédération Régionale des chasseurs de Bretagne ou par mail à l'adresse suivante : frcbretagne@chasseurdefrance.com

Si vous ne résidez pas en Bretagne ou n'êtes pas adhérent à l'une des Fédérations Départementales des Chasseurs bretonnes et que vous souhaitez vous inscrire à une session de formation à la chasse à l'arc, contactez la Fédération Régionale des Chasseurs.

